

Compte Flex NIBC Direct

Proposé par NIBC Direct, qui fait partie de NIBC Bank N.V.

Vous cherchez un produit d'épargne...

- avec un taux d'intérêt de 0,11 % net par an jusqu'à 1 000 000 €
(l'intérêt net est l'intérêt brut de 0,30 %, moins le précompte mobilier de 30 %)
- avec lequel les dépôts produisent immédiatement des intérêts
- avec paiement des intérêts tous les 3 mois
- que vous gérez entièrement en ligne (ouverture, gestion, transactions, etc.)
- garanti par le système de garantie des dépôts
- sans frais

Caractéristiques

- **Type de compte d'épargne :** compte d'épargne non réglementé réservé à l'utilisation en ligne.
- **Durée :** illimitée. Votre épargne est toujours disponible et récupérable.
- **Dépôt :** aucune condition. Vous choisissez le montant, la durée et le moment de votre épargne.
- **Frais :** nous ne facturons aucuns frais pour l'ouverture, la gestion, le retrait d'argent ou la fermeture de votre compte. Le compte Flex est gratuit et le restera. Si cela devait changer à l'avenir, nous vous enverrions un e-mail à ce sujet en temps utile. Vous trouverez tous les tarifs actuels sur notre site web.
- **Fiscalité :** le compte Flex est un compte d'épargne non réglementé. Un précompte mobilier de 30 % est prélevé par votre banque à partir du premier centime d'euro. Vous ne devez pas déclarer les intérêts nets perçus dans vos impôts.
- **Garantie et risque :** votre épargne est couverte par le système néerlandais de garantie des dépôts et est protégée jusqu'à 100 000 € par personne et par établissement. Si NIBC Bank N.V. devait faire faillite, vous pourriez perdre le montant de votre épargne au-delà de 100 000 € ou celle-ci pourrait faire l'objet d'une réduction/conversion en actions (Bail-in). Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur notre [fiche d'information sur le système de garantie des dépôts](#), sur le site web de [la Banque Nationale Néerlandaise \(De Nederlandsche Bank ou DNB\)](#) ou sur www.fondsdeprotection.be.

Intérêts

Solde de 0 à 1 000 000 € : intérêt net de 0,11 % par an.

(l'intérêt net est l'intérêt brut de 0,16 %, moins le précompte mobilier de 30 %)

Solde supérieur à 1 000 000 € : intérêts bruts et nets de 0,00 % par an.

Le compte Flex a un taux d'intérêt simple avec un rendement quotidien. C'est le compte bancaire idéal pour l'argent (d'épargne) que vous souhaitez utiliser ou dont vous pourriez avoir besoin à n'importe quel moment. Vos intérêts sont calculés sur une base quotidienne. Même l'argent qui ne reste qu'un seul jour sur votre compte Flex vous rapporte des intérêts. Les intérêts sont payés trimestriellement (le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre).

Les taux d'intérêt peuvent être modifiés à tout moment. Si vous êtes client, nous vous enverrons un e-mail à ce sujet en temps utile. Vous trouverez tous les taux d'intérêt actuels sur notre site web.

Plus d'informations

Vous avez des questions ? Vous souhaitez plus d'informations ? Nos produits vous intéressent ? Appelez-nous gratuitement au 0800/63 400 ou envoyez un e-mail à l'adresse info@nibcdirect.be. N'hésitez pas à consulter nos [conditions générales](#), vous les trouverez sur notre site internet. En cas de plainte, contactez le coordinateur des plaintes (plaintes@nibcdirect.be). Si le litige ne peut être résolu de cette manière, vous pouvez faire appel au Service de médiation des services financiers (<https://www.ombudsfin.be/>).

NIBC Direct fait partie de NIBC Bank N.V. dont le siège social se trouve aux Pays-Bas. Notre succursale belge est sous la supervision de De Nederlandsche Bank (DNB). Tous nos comptes sont régis par le droit belge.

Nous vous fournissons avec plaisir des informations sur ce produit, malgré l'absence d'obligation de fournir un document d'informations essentielles à l'épargnant sur un produit d'épargne non réglementé.

NIBC Direct, Rue Royale 71, 1000 Bruxelles
RPR Bruxelles avec numéro de TVA BE 0456.775.869
Tél. : 0800 63 400